

Procès-verbal

6^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi 11 octobre 2023, à 19h
Rencontre en salle et en ligne

En salle : Centre communautaire de l'édifice Denis-Giguère
305, rue Racine, Salle RC15, Québec

En ligne (inscription obligatoire):

<https://villequebec.zoom.us/meeting/register/tZckfu2sqDovHdOTfITsB2tQAPYSuZ-skZds>

Sont présents

M^{me} Isabelle Chabot, présidente (par visioconférence)
M. Pierre Turgeon, secrétaire
M. Jérémy Papinet, administrateur
M. Patrick Raymond, vice-président
M. Patrick Desrochers, administrateur
M^{me} Laurie Plamondon, trésorière
M^{me} Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
M^{me} Marie-Josée Asselin, conseillère municipale du quartier Des Châtelers –
Loretteville [sans droit de vote]

Sont également présents

M. Louis Montgrain, conseiller en urbanisme
M^{me} Bianca Dussault, présidente de l'arrondissement

Absent

M^{me} Véronique Dallaire, conseillère municipale du quartier Duberger –
Les Saules [sans droit de vote]

IL Y A QUORUM

Outre les personnes mentionnées, 14 citoyens sont présents sur place dans la salle et 3 citoyens sont en visioconférence.

Ordre du jour adopté

- | | | |
|-----|---|---------|
| 1. | Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 01 |
| 3. | Consultation publique : Modification des normes d'implantation dans une zone au nord du boulevard des Cimes | 19 h 05 |
| 4. | Points de suivi | 19 h 35 |
| | a. Sécurité routière: bilan et nouvelle demande | |
| | b. Boisé des Châtels: Scénario PPU? | |
| 5. | Période d'information de la conseillère municipale | 19 h 45 |
| 6. | Questions et commentaires du public | 19 h 55 |
| 7. | Dossiers du conseil de quartier | 20 h 05 |
| | a. Comité Des Châtels en Action | |
| | b. Table de concertation vélo | |
| 8. | Fonctionnement du conseil | 20 h 10 |
| | a. Trésorerie et déboursés | |
| | b. Résolution pour le secrétariat de soutien | |
| | c. Correspondance | |
| 9. | Adoption de procès-verbaux | 20 h 40 |
| | a. Assemblée ordinaire du 13 septembre 2023 | |
| 10. | Divers | 20 h 45 |
| | a. Annonce de l'activité du 5 novembre 2023 | |
| | b. Rappel de la présence de la Société d'histoire en novembre | |
| 11. | Varia | 20 h 55 |
| 12. | Levée de l'assemblée | 21 h 00 |

1. Ouverture de l'assemblée

Le vice-président ouvre l'assemblée à 19h.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Patrick Desrochers, dûment appuyée par Laurie Plamondon, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Consultation publique et demande d'opinion :

Le rapport de consultation est disponible sur le site Web du projet : [Modification des normes d'implantation dans une zone au nord du boulevard des Cimes](#)

Après une présentation de Louis Montgrain, une question d'un citoyen et un vote, le Conseil de Quartier Des Châtelers **approuve le projet tel que soumis**.

4. Points de suivi

A : Sécurité routière : bilan et nouvelle demande

Isabelle Chabot confirme le dépôt d'une nouvelle demande pour la période 2023-2024 qui vise l'installation de 2 silhouettes à l'école d'éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges dans le cadre du programme de Sécurité routière.

De plus, Laurie Plamondon confirme également avoir produit et transmis la reddition compte le 4 octobre 2023 pour le Projet de sécurité routière Chaumière et St-Claude pour l'année 2022-2023.

Patrick Desrochers informe le Conseil de quartier des Châtelers que lors d'une discussion avec la directrice de l'école St-Claude qu'il devrait retirer les silhouettes aux 2 écoles à l'approche de l'hiver et les replacer au printemps. Il s'engage à effectuer cette tâche et s'assure que les silhouettes soient entreposées dans les écoles en question. Laurie Plamondon confirme qu'elle est disponible pour effectuer cette tâche en cas de besoin.

Résolution CA-2023-39

Proposé par Laurie Plamondon, appuyé par Patrick Desrochers, il est autorisé qu'une demande de financement au programme de sécurité routière pour l'année 2023-2024 soit déposée par Isabelle Chabot.

B : Boisé des Châtelers : Scénario PPU?

Pierre Turgeon demande à Marie-Josée Asselin s'il est possible d'avoir plus d'informations sur le scénario PPU et suggère par exemple, la présence d'un urbanisme pour venir nous en parler.

Marie-Josée Asselin explique la définition d'un PPU (programme particulier d'urbanisme) il s'agit d'un outil de conciliation qui a pour but d'initier des consultations

et négociations entre les parties impliquées dans un développement. On comprend que le Groupe Dallaire a érigé une clôture pour fermer l'accès à son terrain, à cet égard la Ville ne peut rien faire sans que des négociations s'enclenchent.

Marie-Josée Asselin suggère au Conseil de quartier de procéder via une résolution pour demander d'enclencher un processus de consultation avec les citoyens.

Le Conseil de quartier invoque le besoin de planifier une rencontre virtuelle prochainement pour en discuter et convenir de la formulation de la résolution.

Marie-Josée Asselin insiste pour remercier les Amies du Boisé des Châtels pour leur implication et leur travail respectueux afin de permettre l'accès du Boisée des Châtels aux citoyens.

Une rencontre a eu lieu entre Les Amies du Boisée et le Groupe Dallaire. Cette rencontre avait pour but de créer des liens et de partager les intérêts et intentions des parties. Le principal sujet abordé concernait le retrait de l'accès au boisé. Cette rencontre s'est déroulée de façon très amicale avec une bonne écoute de part et d'autre.

5. Période d'information de la conseillère municipale

Marie-Josée Asselin mentionne accorder présentement beaucoup de son temps sur le dossier du Boisé des Châtels.

Les autres dossiers qu'elle travaille en parallèle sont :

- L'événement de la Mascarades qui va se tenir les 28 octobre 2023;
- La revitalisation de la rue Racine;
- Avec la venue de l'hiver, participation au maintien du processus de déneigement mis en place les années précédentes.

6. Questions et commentaires du public

Aucune question, ni commentaire de la part du public.

7. Dossiers du conseil de quartier

a. Comité Des Châtels en Action

Pierre Turgeon mentionne que :

- Les rencontres ont repris cet automne.

- L'activité Café réparation est en préparation et prévue pour le 5 novembre 2023.
- Il a participé à une rencontre de *Parlons Loretteville* le 28 septembre dernier. Les sujets suivants ont été abordés:

Présentation du projet Des Châtelers en Action afin d'établir des contacts et envisager des collaborations pour nos futurs projets.

Problématique des itinérants dans le quartier Loretteville. 15 itinérants dénombrés.

Foire interculturelle à Val-Bélair le 11 novembre 2023.

Possibilité de devenir membre partenaire avec Convivio et ainsi obtenir des commandites pour d'éventuels événements ou activités. Il enverra des documents d'information aux membres du Conseil de quartier.

b. Table de concertation vélo (TCV)

Pierre Turgeon mentionne que :

- Il est le représentant pour le Conseil de quartier. Les rencontres sont mensuelles et visent à entretenir un échange entre les autres représentants au sujet des différents aménagements en cours et à venir.
- Il a présenté à nouveau les priorités pour bonifier le réseau cyclable ou multi-fonctionnel du quartier tel que spécifiées dans une résolution en décembre 2022. Dans cette résolution, l'axe St-Maurice est priorisé.

8. Fonctionnement du conseil

a. Trésorerie et déboursés

Laurie Plamondon mentionne que le compte à la Caisse Desjardins a un solde, à ce jour, de **4322.64\$**.

Laurie Plamondon soulève une inquiétude et demande à la secrétaire de soutien Ruth Simard de valider si le dépôt effectué en septembre dernier de **230.00\$** à belle et bien fonctionné. Elle mentionne avoir reçu un rejet 3 jours suivant la transaction.

Résolution CA-2023-35

Proposé par Patrick Desrochers, appuyé par Jérémy Papinet, il est proposé de verser une somme de **38.00\$** à Pierre Turgeon à la suite du renouvellement au Registraire des entreprises du Québec.

Résolution CA-2023-36

Proposé par Patrick Desrochers, appuyé par Pierre Turgeon, il est

proposé de verser une somme de **100.00\$** et **65.69\$** à Isabelle Chabot pour des dépenses de publicités Facebook et les frais de licence de diffusion de musique d'ambiance lors de Nature en fête.

Résolution CA-2023-37

Proposé par Patrick Raymond, appuyé par Jérémy Papinet, il est proposé de verser une somme de **3.21\$ mensuellement** à Isabelle Chabot pour des dépenses d'hébergement de nos documents électroniques sur Google Drive.

Résolution CA-2023-38

Proposé par Patrick Desrochers, appuyé par Laurie Plamondon, il est proposé de verser une somme de **64,38\$** à Isabelle Chabot pour des dépenses d'achat de deux cartouches d'encre noir.

b. Résolution pour le secrétariat de soutien

Résolution CA-2023-40

Il est proposé par Jérémy Papinet et appuyé par Laurie Plamondon de payer la somme de **115.00\$** à Ruth Simard pour la rédaction du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2023.

c. Correspondance

Rue Bazire : Problème de fruit ou gland d'arbre qui tombent sur les voitures stationnées et les abîment. Correspondance transférée à Marie-Josée Asselin.

Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) : Tenue d'une séance d'information qui se tiendra le 26 octobre 2023 et une autre le 2 novembre 2023 pour échanges avec les citoyens. Les Amis du Boisé confirment leur participation aux rencontres. Pierre Turgeon confirme sa présence et il nous fera un suivi ultérieurement.

9. Adoption de procès -verbal

a. Assemblée ordinaire du 13 septembre 2023

L'adoption du procès-verbal de la séance du 13 septembre 2023 est proposée par Patrick Raymond et dûment appuyée par Isabelle Chabot.

10. Divers

a. Annonce de l'activité du 5 novembre 2023

Pierre Turgeon mentionne que le comité citoyen *Des Châtels en Action*, mis en place par le conseil de quartier Des Châtels, invite la collectivité à un café-réparation, le dimanche 5 novembre au Centre communautaire Michel Labadie qui se tiendra de 13:30 et 17:00.

Il mentionne aussi que le comité citoyen *Des Châtels en Action* fera possiblement une demande de financement au conseil de quartier pour couvrir certains frais liés à l'activité. Cette demande peut ne pas être requise étant donné que des démarches seront entreprises auprès de certains commanditaires tel que Convivio.

b. Rappel de la présence de la Société d'histoire en novembre

Isabelle Chabot confirme que la Société d'histoire de La Haute-Saint-Charles viendra informer les membres du Conseil de quartier des maisons ou bâtiments d'intérêt patrimonial lors de la prochaine assemblée le 8 novembre prochain.

11. Varia

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à **21 h 12** par Laurie Plamondon.